

La mission de Jean-René Cazeneuve veut répondre à l'urgence financière et préparer la relance

Publié le 28/04/2020 • Par [Romain Gaspar](#)



Le président de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation de l'Assemblée nationale, Jean-René Cazeneuve, a présenté lors d'un point presse les premiers contours de sa mission sur les effets de l'épidémie de Covid-19 sur les finances locales.

Le président de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation de l'Assemblée nationale, Jean-René Cazeneuve a été chargé par le Premier ministre, Edouard Philippe d'une mission sur l'impact de la crise sur les finances locales.

Lors de la présentation à la presse, Jean-René Cazeneuve a expliqué que son « travail de parlementaire allait être de proposer un certain nombre de scénarios à l'Etat. Il faut arriver à une vision objective du bilan chiffré des impacts de cette pandémie de Covid-19 sur les collectivités ». Il a estimé qu'il était encore trop tôt pour proposer un premier chiffrage et les premières recommandations de sa mission.

Des mesures de soutiens rapides et des propositions de plus long terme

Mais le député du Gers prépare deux trains de mesures. Un premier avant l'été, l'autre en fin d'année lors de l'examen du budget 2021. Les premières mesures tenteront d'apporter des réponses rapides aux collectivités les plus impactées par des baisses de ressources comme les communes touristiques, les collectivités d'outre-mer ([avec la recette spécifique de l'octroi de mer](#)) et certains départements fragiles surtout ceux dont les

droits de mutation à titre onéreux représentent une recette majoritaire. « Des mesures de soutien pourraient être votées avant l'été », a-t-il insisté. Ces annonces pourraient avoir lieu dans un nouveau projet de loi de finances rectificative.

Le ministre de l'Action et des comptes publics, [Gérald Darmanin, a en effet d'ores et déjà annoncé au parlement qu'un « troisième PLFR serait sans doute nécessaire dans le cadre de la relance »](#). Les réponses à plus long terme auront pour objectif de relancer l'investissement local et de prendre en compte les baisses de recettes fiscales en 2021 comme celle de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE). Elles pourraient s'insérer dans le projet de loi de finances 2021.

Pour le président de la délégation aux collectivités à l'Assemblée nationale, les collectivités seront essentielles pour relancer l'économie car « elles représentent 70% des investissements publics ». Ce n'est pas la première fois que Jean-René Cazeneuve rappelle le rôle important des élus locaux. Il était revenu [lors d'une tribune publiée dans nos colonnes](#) sur sa perception des collectivités territoriales pendant cette crise et estimait « qu'elles ne devaient pas constituer une variable d'ajustement mais un outil privilégié pour porter la relance économique après la crise du Covid-19 ».

Le député a salué « [la bonne santé des collectivités globalement selon les comptes 2019](#) grâce à l'excellente gestion des exécutifs, les dotations stables depuis trois ans et la fiscalité locale plutôt dynamique ». Contrairement à l'inquiétude grandissante chez certains élus locaux, Jean-René Cazeneuve s'est voulu rassurant. Il a souligné que « la capacité d'investissement, d'autofinancement des collectivités a augmenté et que [leur trésorerie atteint plusieurs dizaines de milliards d'euros](#) ». Mais il n'a pas caché que « les moyennes pouvaient cacher des disparités très grandes ».

Pas de compensation à l'euro près

Il a déjà prévenu qu'il « faudra faire des choix parmi [la liste de propositions sans fin des associations d'élus locaux](#) » et que « la compensation à l'euro près des pertes des collectivités n'a pas de sens ». « Certaines collectivités peuvent l'encaisser avec leurs trésoreries et des recettes fiscales dynamiques », a pointé Jean-René Cazeneuve. Parmi les pistes proposées, l'élu LREM a exclu une compensation pour les [communes subissant une baisse de DGF en 2020](#) comme le réclame l'Association des maires de France, une [baisse de la fiscalité économique locale](#), une augmentation de la DETR car « les collectivités seraient incapables de la dépenser », une remise en cause de la réforme fiscale « qui dépasserait le

cadre de sa mission » même si « la question peut se poser » de [la suppression de la taxe d'habitation](#) pour la dernière tranche des 20% des foyers les plus riches. Jean-René Cazeneuve s'est également dit favorable à la création d'un budget annexe pour les dépenses liées au coronavirus. « On peut imaginer des mesures sur l'investissement et des compensations de dépenses spécifiques », a-t-il mis sur la table.

« Je veillerai à ce que l'Etat et cette majorité soient au rendez-vous de ce qu'attendent les collectivités locales », a-t-il assuré. Jacqueline Gourault, la ministre de la Cohésion des territoires, avait déjà envoyé des signes positifs en ce sens, le 21 avril 2020 devant les parlementaires en affirmant que l'État « n'abandonnera pas les collectivités » locales.

Des premières recommandations au gouvernement en mai

Cette mission suscite déjà des réactions diverses dans la sphère locale. Pour les associations d'élus, elle crée beaucoup d'espoir. « Cette mission est essentielle pour avoir un cadre référence qui soit partagé par tous pour éviter que chacun fasse ses petits calculs sur un coin de table avec une bataille de chiffres. Je fais le pari de l'optimisme », affirme Franck Claeys, directeur économie et finances locales de France Urbaine. D'autres, comme le député LREM de Corrèze proche des élus locaux, sont plus nuancés. « Si c'est pour reprendre ce qu'on écrit les parlementaires et recycler les positions du gouvernement, cette mission n'aura aucun intérêt », prévient Christophe Jerretie également chargé avec le député Charles de Courson par la délégation aux collectivités à l'Assemblée nationale d'un groupe de travail sur ce sujet de l'impact de la crise.

Jean-René Cazeneuve compte fournir ses premières recommandations au gouvernement dès la fin du mois de mai.